



Ankara, le 26 septembre 2022

N° **637**/AMBACI-TQ/AMB/PC/AE

## COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire rappelle à l'ensemble des membres de la communauté ivoirienne en République de Türkiye qu'elle a débuté le processus de collecte des dossiers des requérants, depuis le 19 juillet 2022, ceci en prélude à la mission ponctuelle d'enrôlement des données biométriques de la SNEDA.

A cet égard, l'Ambassade invite toute personne désireuse de se faire établir un passeport biométrique ivoirien ou de le renouveler, à constituer un dossier de demande conformément à la liste ci-jointe, relative aux pièces à fournir.

Le dossier dûment constitué doit être déposé auprès du Service consulaire de l'Ambassade sise : **Ilkbahar Mah, Galip Erdem Caddesi, Fahreddin Paşa sokak. N°5 Çankaya / Ankara.**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Ambassade aux adresses téléphonique et électronique mentionnées ci-après :

- **Tel.** : + 90 312 446 01 14 ; + 90 531 359 10 31
- **E-mail** : [info.turquie@diplomatie.gouv.ci](mailto:info.turquie@diplomatie.gouv.ci)  
[ambaci.tq@gmail.com](mailto:ambaci.tq@gmail.com)



**Khadidjata TOURE**  
Ambassadeur

## **LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR REQUERANT DE PASSEPORTS BIOMETRIQUES ORDINAIRES IVOIRIENS**

### **A- DEMANDE D'UN PREMIER PASSEPORT BIOMETRIQUE.**

PIECES A FOURNIR :

1. Copie de la CNI ou la Carte Consulaire
2. L'original du Certificat de nationalité
3. L'original de l'Extrait d'acte de naissance sans délai de validité.
4. La photocopie de la CNI sans délai de validité.
5. Deux photos d'identité.
6. Une autorisation parentale légalisée, pour les mineurs.
7. La copie de l'Acte de mariage pour les femmes mariées voulant porter le nom de l'époux.
8. Se munir de son ancien Passeport, en cas de perte, une copie de la déclaration de perte "Police report '.

### **B- RENOUELEMENT PASSEPORT BIOMETRIQUE.**

PIECES A FOURNIR :

1. Copie de la CNI ou la Carte Consulaire
2. Deux photos d'identité.
3. Une autorisation parentale légalisée, pour les mineurs.
4. La copie de l'Acte de mariage pour les femmes mariées voulant porter le nom de l'époux.
5. Se munir de son ancien Passeport, en cas de perte, une copie de la déclaration de perte "Police report '.